



Ce qu'en pense notre élu !



Le contexte dans lequel évoluent les agriculteurs, est en pleine évolution : moins de protection par les politiques publiques; aléas économiques, climatiques ou sanitaires de plus en plus fréquents et avec des amplitudes de plus en plus fortes; attentes sociétales nouvelles, parfois en décalage avec l'acte d'achat du consommateur.

Face à ces nouveaux défis, nous avons besoin de repères adaptés, d'informations pertinentes qui nous permettent d'analyser, de comprendre et d'agir. Loin des images d'Épinal trop souvent véhiculées, notre métier réclame des capacités d'adaptation, des compétences à la fois économiques, sociales et environnementales. C'est dans cet objectif, et sur des sujets aussi variés que l'environnement, la gestion ou la modernisation de nos exploitations, qu'a été construit ce «champs d'actions», spécial élevage.

Henri Brichart
Responsable élevage



L'automatisation en élevage

L'augmentation de la taille de cheptel, la diminution de la main d'œuvre et la multiplication des tâches à réaliser sur l'exploitation remet en question l'organisation de la journée de travail des éleveurs.

Les éleveurs souhaitent diminuer la pénibilité de leurs activités et améliorer la sécurité au travail tout en consacrant plus de temps à leur vie personnelle.

Pour pallier à ces évolutions, des systèmes d'automatisation sont présents dans les exploitations d'élevage pour réaliser un certain nombre de tâches liées à ces travaux d'astreinte.

Quatre catégories principales de travaux d'astreintes en élevage sont concernées.

- **La traite** : Le robot de traite connaît un fort développement. Le travail physique et l'astreinte horaire sont alors remplacés par une gestion informatique du troupeau grâce à la collecte de données établis par le robot. Cela modifie sensiblement la conduite du troupeau. Une bonne technicité et une vigilance accrue sont nécessaires.

- **L'alimentation** : L'alimentation est le 2ème poste en élevage laitier en terme de travail quotidien et 1er en élevage allaitant. Après une phase expérimentale, le robot d'alimentation fait son apparition dans les exploitations. Cette solution, en plus de supprimer l'astreinte et faire gagner du temps, permet de gérer plus précisément la ration et de diminuer les consommations énergétiques. Toutefois, elle n'est pas adaptée à toutes les tailles de cheptel (pour amortir l'investissement) et organisations de bâtiment.

- **Le logement** : L'automatisation de la gestion des déjections (raclage, transfert) devient de plus en plus fréquente. Elle permet de se libérer de tâche ingrate et d'éviter la circulation d'un engin dans la stabulation. Des systèmes de paillage se mettent en place et des dispositifs facilitent la gestion de la ventilation statique des stabulations grâce à une station météo qui régule l'ouverture de rideaux.

- **La gestion de troupeau** : Une multitude de capteurs reliés à des logiciels apportent des informations à l'éleveur permettant soit de l'épauler dans la



gestion de troupeau soit d'apporter de nouvelles connaissances pour faciliter la prise de décision. Attention, valorise-t-on au mieux la somme d'informations reçues ? L'éleveur doit continuer à maîtriser la gestion de son élevage sans être dépendant d'un système.

Il est techniquement possible de mettre en œuvre des dispositifs plus ou moins sophistiqués qui apportent un gain de temps significatif voir une réduction de la pénibilité du travail. Certains sont maintenant devenus courants. Le problème est souvent lié au coût, aussi bien d'investissement que de fonctionnement, présentant un risque financier et une rentabilité incertaine. Il est important de bien mettre en parallèle le bénéfice que cela apporte avec le coût que cela engendre.

Contacts :

Nicolas Lion

Anne-Laure Cazier

Quels facteurs influencent la qualité de la viande bovine ?

Pour les producteurs, la qualité de la viande est déterminante pour la réussite de leur activité.

Pour les éleveurs allaitants et les engraisseurs de femelles bouchères commercialisant leurs animaux en circuits courts la qualité de la viande est particulièrement déterminante pour la réussite de leur activité.

Pour améliorer la finition des vaches et génisses, les éleveurs du groupe femelles bouchères de la Chambre d'agriculture de l'Aisne se sont rendus à la ferme expérimentale de Mauron (56). Didier BASTIEN, ingénieur au service production des viandes de l'Institut de l'Élevage, a présenté au travers de nombreux résultats d'essais les facteurs influençant la qualité de la viande, notamment ceux perçus par le consommateur. La qualité est mesurée d'une part par des critères visuels : la couleur et le gras, et d'autre part par des critères gustatifs : la tendreté et le goût.

Le facteur influençant le plus la couleur de la viande est l'âge de l'animal. Viennent ensuite les effets liés aux muscles (morceaux) et à l'individu (race, génétique).

Pour le gras, l'objectif est la recherche du gras intra-musculaire appelé également «persillé». Le gras entre les muscles ou «marbré» est quant à lui à éviter.

Les éleveurs peuvent agir sur ces dépôts de gras par une alimentation équilibrée



et en quantité rationnée. Autre aspect important sur la perception du gras : sa couleur. Lorsque le gras est jaune, l'ensilage de maïs est souvent «accusé à tort». Le facteur responsable du gras jaune est un pigment apporté par l'alimentation : le carotène. Or ce sont l'herbe pâturée et les ensilages d'herbe qui présentent les plus fortes teneurs en carotène. Les «gras jaunes» apparaissent donc sur des bovins ayant consommé des rations à base d'herbe.

La tendreté et le goût sont les critères appréciés lors des repas. Les facteurs les influençant sont le type de muscle (morceaux) et surtout les interventions après l'abattage : maturation, découpe et cuisson. Un éleveur qui transforme lui-même ses animaux et vend ses caissettes pourra donc intervenir en partie sur ces critères, avant l'intervention du consommateur.

En résumé des nombreux travaux sont réalisés sur la qualité de la viande bovine. Il en ressort que la qualité de la viande repose à 15 % sur des critères liés



à l'animal (race, âge, génétique), 15 % à la conduite (essentiellement l'alimentation) et surtout 70 % sont dus aux étapes et aux processus de la transformation de l'abattage jusqu'à l'assiette.

Contacts :

Christian Guibier
Etienne Falentin

BIO

Finition des bovins allaitants en agriculture biologique

Le 14 septembre dernier, une dizaine d'éleveurs allaitant du département s'est rendue sur la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou.

Ce déplacement s'inscrit dans le prolongement de la réunion d'informations sur la filière agriculture biologique organisée au mois de mars à Le Plessier Huleu. Ce site expérimental est dédié à l'agriculture biologique. Les éleveurs présents ont pu ainsi découvrir les essais menés au niveau du troupeau allaitant et des cultures.

Les échanges ont porté sur la finition des animaux. Au fil des résultats expérimentaux, les éleveurs ont pris conscience de l'intérêt de mettre à la reproduction la totalité des génisses nées sur l'exploitation. Cette stratégie permet de réformer des vaches jeunes plus aptes à l'engraissement et d'accroître plus rapidement le potentiel génétique du troupeau.



Au niveau des mâles, plusieurs modes de finition ont été étudiés.

Les bœufs de trente mois présentent le plus fort intérêt. En filière biologique, les débouchés pour les veaux sevrés sont quasiment inexistantes.

Cette journée a également été l'occasion d'aborder l'intérêt des associations céréales-protéagineux et des prairies temporaires à flore variée.

Contacts :

Sébastien Juliac
Christian Guibier

La GTE ovine un outil pour progresser !



Si vous souhaitez faire évoluer vos résultats technico-économiques, il est important de les mesurer, de les comparer d'une année sur l'autre et de les confronter à ceux des autres éleveurs sur des systèmes équivalents.

La Gestion Technico Economique (GTE) est un outil approprié. Grâce à cette méthode, chaque année il est possible de calculer plusieurs indicateurs.

Un bilan est réalisé au niveau de la reproduction. Ce dernier reprend le taux de renouvellement, de mise-bas, de prolificité, de mortalité des agneaux avant et après 20 jours et le taux de productivité. Ces critères très importants permettent de mettre le doigt sur les points de dysfonctionnement des pratiques de l'éleveur, notamment autour de l'agnelage, des soins effectués sur les agneaux, et sur l'alimentation des mères en gestation,...

Une analyse est réalisée sur le poids des agneaux et des qualités de carcasses.

Elle est suivie par un calcul de la quantité de concentré par femelle ou par kg de carcasse, permettant ainsi de visualiser s'il y a des économies possibles selon son système.

La GTE permet aussi de s'assurer de la bonne valorisation de ses produits notamment des agneaux.

Enfin les charges d'élevage sont étudiées avant et après travaux par tiers.

Dans ce poste, nous avons entre autre les frais vétérinaires qui sont très variables d'une exploitation à l'autre et peuvent être source de réflexions sur les conditions d'alimentation, d'ambiance du bâtiment, de conduite du pâturage,...

Ce temps de réflexion avec le conseiller de la Chambre d'agriculture est un moment privilégié. La méthode sur laquelle il s'appuie est commune d'un conseiller à l'autre, permettant ainsi de se comparer avec d'autres agriculteurs. Des groupes de formation existent et les résultats sont présentés comme base de discussion pour partager les expériences des uns et des autres. Les pistes d'améliorations apparaissent ainsi de façon plus claire. Ces échanges sont source de gain de temps et d'argent.

Alors pourquoi pas vous ?

Contact :
Sabine Delmotte

L'estimation des bâtiments d'élevage

Que valent objectivement mes bâtiments d'élevage ? Cette question, vous êtes nombreux à vous la poser à différents moments de votre carrière d'éleveur ou lors d'événements rythmant la vie de votre entreprise agricole : vente, création ou dissolution de société, regroupement d'exploitations, achat, vente ou échange de propriété, changement de statut fiscal, évaluation de patrimoine (succession, donation...), expropriation, souscription d'un contrat d'assurances ou règlement d'un sinistre...



Il existe une méthode spécifique d'estimation qui consiste à estimer une valeur à neuf et à déterminer un coefficient d'usage pour obtenir une valeur résiduelle. La méthode prend en compte l'âge du bâtiment, son état mais aussi la fonctionnalité, et l'évolutivité compte tenu du respect de la réglementation en vigueur. La spécificité de la méthode réside sur la détermination d'une valeur en tant qu'outil de production et pas seulement une valeur patrimoniale.

Cette estimation permet ainsi d'éclairer objectivement le demandeur, de mettre en forme un contrat de vente, de favoriser une conciliation... Pour réaliser le calcul de la valeur d'un ou plusieurs bâtiment d'exploitation agricoles, le conseiller bâtiments se rend sur place pour prendre des mesures et des photos et visualiser les bâtiments et leur environnement.

Il remet ensuite au demandeur (agriculteur, notaires, centres de gestion, banque, assurances, SAFER...) un compte rendu contenant le rappel des objectifs, la méthodologie utilisée, les plans de localisation, de situation et de masse, un descriptif des bâtiments estimés et le calcul de l'estimation : valeur à neuf et valeur résiduelle.

Si vous êtes intéressés par une expertise personnalisée pour faire estimer vos bâtiments, n'hésitez pas à contacter votre conseiller et bénéficiez de sa vision globale et de ses connaissances spécifiques sur l'environnement et la fonctionnalité de votre parc bâtiments.

Contacts :
Etienne Falentin
Nicolas Lion

ZOOM SUR...

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

NOUVEAU : Faisons le point de votre situation ICPE.

Toute activité agricole est soumise au respect de prescriptions techniques qui selon la nature, la taille de l'exploitation et l'impact des risques peu relever du régime déclaratif, d'enregistrement ou d'autorisation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Ces structures sont alors détentrices d'un récépissé de déclaration, d'un arrêté d'enregistrement, ou d'autorisation selon le cas. Les modifications apportées à l'exploitation (augmentation des effectifs, nouvelle construction, augmentation de la superficie du plan d'épandage ...) doivent être déclarées auprès des services ICPE de la DDT.

La Chambre d'agriculture de l'Aisne vous propose de vous accompagner pour faire le point de votre situation. A partir de votre arrêté ICPE, nous regarderons ensemble les prescriptions qui y sont indiquées et l'application sur votre exploitation. Nous vérifierons des points clés liés à la directive nitrate, au bien-être animal, à l'identification ou encore au plan d'épandage.

Cet accompagnement est également proposé aux exploitations qui possèdent une unité de méthanisation et pour lesquelles un suivi du processus doit être réalisé (enregistrement des admissions de déchets, des sorties de digestat, prévisionnel des épandages, bilan annuel, analyses des sols ...).

Nous répertorierons ensemble les documents réglementaires à posséder. Cela vous permettra d'avoir un état des lieux de votre situation et de disposer des éléments à mettre à jour si nécessaire.

Contacts :

Anne-Laure Cazier
Stéphanie Leterme
Didier Gaschet



EVENEMENT

Journées de l'élevage

Alimentation : Réduction des charges de concentrés

Pour la 6ème année consécutive, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a la volonté de présenter aux éleveurs de bovins lait, bovins allaitant et ovins des solutions pour gagner en compétitivité.

Cet événement aura lieu les 9 et 11 janvier 2018 dans les secteurs Thiérache et Sud de l'Aisne.



PUBLICATIONS

Techniviande

Au sommaire de ce bulletin, un dossier sur la productivité en élevage bovin

DOSSIER : VOTRE ELEVAGE EST IL PRODUCTIF ?

A lire également dans ce numéro :

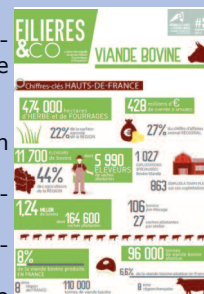
- Chasser les animaux improductifs
- Regrouper les vèlages pour une meilleure conduite du troupeau
- Gagner en productivité par une finition rapide
- Gérer le parasitisme à la rentrée en bâtiment

Filières & Co

Ce troisième numéro présente le panorama Hauts-de-France de la filière Viande Bovine.

Vous y trouverez :

- Les chiffres clés de la nouvelle région et de ses deux versants Sud et Nord
- Une mise en perspective de la production régionale dans l'ensemble français
- Des informations précises sur les cheptels et volumes produits
- Une carte commentée des zones de production et de localisation des opérateurs économiques
- Un descriptif des différents maillons de cette filière



Retrouvez ces publications sur :

www.aisne.chambre-agriculture.fr

NOUVEAU : ROBOT DE TRAITE

Rencontres Techniques Robot

14 décembre 2017 - 1ère journée :

Coût de fonctionnement selon la méthode COUFOMAT de la station expérimentale de Derval

Les coûts de fonctionnement en robot de traite varient de 32.1 €/1 000 l à 8.1 €/1 000 l selon une enquête réalisée par la Chambre agriculture des Pays de Loire. Lors de cette journée les éleveurs pourront échanger et comparer leurs résultats pour identifier les leviers d'optimisation de ce poste.

13 février 2018 - 2ème journée

Performance économique en Robot

Visite et échanges avec des éleveurs de l'Aisne et de la Meuse performants sur le coût de production. Explications des bonnes performances technico-économiques.



Champs d'actions - Spécial Elevage
Novembre 2017
1, rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50 - Fax. 03 23 22 51 40
www.aisne.chambre-agriculture.fr
Directeur de la publication : Olivier DAUGER
Rédacteur en chef : Airy DARBON
Chargée de communication : Anne-Sophie FIEVEZ
03 23 22 50 66 - anne-sophie.fievez@ama02.org
Conception - Impression :
SETA - MA PROM - 03 23 22 50 28
Crédits photos : Agriculteur de l'Aisne, Ccvision,
Chambre d'agriculture de la Vendée
Chambre d'agriculture de l'Aisne



SERVICE ÉLEVAGE

Tél. 03 23 22 50 78/51 11

FORMATIONS

29 novembre : Maîtriser les courants parasites sur son élevage, en Thiérache

6 décembre : Adapter ses bâtiments face à l'augmentation du cheptel

15 décembre 2017 : Soigner les veaux avec les médecines alternatives, à Vervins

21 décembre : L'installation de logettes pour être efficace dans le travail, à Vervins

25 janvier 2018 : Prendre en compte la sécurité dans les bâtiments d'élevage, à Vervins

30 janvier 2018 : La traite robotisée : une solution adaptée à mon exploitation, à La Capelle

20 février 2018 : La gestion du lisier de bovins par la séparation de phase, à La Capelle

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site :

www.aisne.chambre-agriculture.fr
à la rubrique **FORMATION**